

Déclarant/e en douane BF



Nature des tâches

Les déclarants et les déclarantes en douane s'occupent des marchandises très diverses importées en Suisse. Ils exercent leur métier au sein d'une entreprise de transport ou d'expédition. Leur poste de travail est toujours situé près d'une frontière, dans une gare frontalière, par exemple, ou près d'un poste de douane routier, dans un aéroport, dans les ports francs ou encore dans le port rhénan de Bâle. Ils s'occupent des formalités douanières lorsque des marchandises entrent en Suisse. Ils effectuent des tests sur des prélèvements de marchandise et les comparent aux indications figurant sur les formulaires de livraison. Ils doivent donc connaître un grand nombre de marchandises. Ils élaborent les papiers d'importation sur ordinateur et les transmettent aux fonctionnaires de douane pour contrôle. Ils fixent les taxes d'importation et organisent parfois aussi le transport jusqu'au destinataire.

Conditions d'admission

- a) CFC d'employé/e de commerce et pratique professionnelle de 3 ans ou plus dans le domaine de l'import-export ou
- b) autre CFC, maturité gymnasiale, école de commerce ou titre équivalent et pratique professionnelle de 4 ans (dont 3 dans le domaine de l'import-export) ou
- c) autre formation et au moins 7 ans de pratique professionnelle dans ce domaine.

Etre en possession des certificats de modules ou des attestations d'équivalence.

Plaisir aux contacts humains, intérêt pour les marchandises les plus diverses, esprit vif, exactitude dans le travail, fiabilité, talent d'organisation.

Formation

4 semestres formation en cours emploi.

Titre obtenu: Déclarant/e en douane avec brevet fédéral.

Perspectives

Après ce diplôme, il existe un grand nombre de possibilités de formation continue pour les employés de commerce.

Chef/fe d'expédition et de logistique internationales ou chef/fe de commerce international diplômé/e.

Economiste d'entreprise dipl. ES.

Bachelor of Science HES en économie d'entreprise.